



Bulletin des Amis de saint François de Sales

Suisse : Ed. Les Amis de saint François de Sales - Case postale 2346, 1950 Sion 2 Nord - CCP 19-43-5, Crédit Suisse, Sion, C. 715.452.00

ETRANGE SEDUCTION

Durant le règne de Léon XIII, les prêtres fidèles eurent la douleur d'être témoins de ce que Mgr Isoard, évêque d'Annecy, a ainsi décrits :

« Les hommes, laïcs ou prêtres, qui se sont donné la fonction de fournir au clergé un esprit nouveau pour des temps nouveaux., ne se proposent, disent-ils, que de procurer l'accomplissement des volontés les plus hautes. Ils se couvrent des plus honorables pavillons ; usurpant une garantie dans la mise en saillie des personnalités les plus justement réputées, vénérées, ils travaillent en sûreté à la dépossession de l'autorité établie par Dieu dans son Eglise et qui est la vie même de l'Eglise.

Les Instructions secrètes avaient dit : « Vous voulez établir le règne des élus (de Satan) sur le trône de la prostituée de Babylone (Rome) ; QUE LE CLERGE MARCHE SOUS VOTRE ETENDARD EN CROYANT TOUJOURS MARCHER SOUS LA BANNIERE DES CLEFS APOSTOLIQUES » ...

Dans son livre *Nouveau Catholicisme et nouveau Clergé*, M. Maignen a pu dire :

« Qu'il y ait danger pour la foi et pour la discipline de l'Eglise dans ce besoin insatiable de nouveauté qui emporte beaucoup de catholiques et une partie du clergé, il devient chaque jour plus difficile de le contester.

Mais nous croyons apercevoir un danger plus grand dans la façon dont les novateurs prétendent faire prévaloir leurs doctrines.

Cette tactique, en effet, est merveilleusement adaptée à la situation présente et à ce que l'on pourrait appeler la mentalité catholique depuis le Concile du Vatican.

Non seulement les modernes novateurs ne prétendent point rompre avec Rome. ni s'insurger ouvertement contre l'autorité pontificale, mais ils ont hautement avoué le dessein d'accaparer, en quelque sorte, l'influence de cette autorité même et de la faire servir

à l'avènement de leur parti.

Dans le domaine de la théorie, il ne s'agit plus pour les novateurs de nier un dogme, mais de donner, selon l'occasion, à tous les dogmes, un sens nouveau.

Dans le domaine des faits, il n'est pas question de résister au Pape, mais de faire croire à l'opinion publique que les meneurs du parti sont les seuls fidèles interprètes de la pensée du Pape.

Pour parvenir à leurs fins, les novateurs disposent de deux moyens puissants : l'un qui est de tous les temps, l'intrigue, par laquelle ils s'efforcent de pousser leurs partisans dans l'Eglise et dans l'Etat ; l'autre très moderne et très redoutable, la presse et les médias qu'ils savent faire manœuvrer habilement de façon à créer ces courants d'opinion, ces sympathies populaires, d'autant plus pernicieux à la vie de l'Eglise qu'ils paraissent plus inoffensifs et plus spontanés.

M. Auguste Sabatier, alors doyen de la Faculté de théologie protestante, à Paris, a fait la même observation, dans des lettres adressées, de Paris, au journal de Genève, le 20 octobre 1898 et le 18 mars 1899, l'une avant, l'autre après la publication de l'Encyclique sur l'américanisme.

Après avoir dit :

L'américanisme est fils du libéralisme. Il a une conscience profonde des nécessités de l'âge présent et des besoins de l'humanité en cette fin de siècle. Il veut être moderne, démocratique et individualiste. Sa pensée dominante est d'unir le siècle et l'Eglise, de chercher une conciliation entre la tradition de l'Eglise et les aspirations du siècle, de faire cesser le conflit entre la *théologie des séminaires* et les sciences modernes. Pour les américanistes, l'état de séparation entre l'Eglise et l'Etat est l'état normal. Ils acceptent la discipline de l'Eglise, mais ils entendent ne l'accepter que volontairement. Ils sont individualistes dans l'Eglise comme dans la société civile.(...)

Mgr DELASSUS, "Le problème de l'heure présente"

LA DEMOCRATIE EN SUISSE

Conférence de Me Roger LOVEY

A l'occasion du 700ème anniversaire de la Confédération, il nous a paru bon de faire paraître cette excellente conférence donnée par feu Maître Roger Lovey le 7 novembre 1981 à Lausanne, au Congrès du Centre de Documentation Civique. La transcription fidèle vous permettra de retrouver toute la fraîcheur de l'expression orale du regretté conférencier.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Quand j'ai accepté de présenter, à la demande des organisateurs de ce Congrès le sujet: "Histoire et état de la démocratie en Suisse", j'avais bien le sentiment qu'il s'agissait d'une chose immense, j'en ai eu un sentiment encore plus aigu quand il a fallu me mettre à rédiger et qu'il fallait, de toute façon concilier tout ce qu'on pouvait dire avec le laps de temps dans lequel je devais me tenir.

Le choix que j'ai fait est donc, dans un certain sens, arbitraire; j'admets d'ores et déjà qu'on puisse le contester: il y a mille façons d'aborder un problème. Je vous propose celle que j'ai choisie, ne prétendant vous contraindre à rien, sinon à considérer avec moi, quelle fut notre constante au travers des siècles, quel est notre état aujourd'hui et quelles conclusions nous devons en tirer pour notre vie privée et pour notre société.

Histoire politique de la Suisse

Je dis bien histoire politique, non pas histoire tout court, car il faudrait remonter à bien des centaines d'années avant.

L'histoire politique de la Suisse commence avec le pacte conclu au début du mois d'août 1291 par ce que l'on appelle chez nous les "Waldstätten", ce qui se traduit en français par les "pays forestiers" ou par les "communautés vivant au sein de la forêt". Dans ce pacte ce sont les hommes de la vallée d'Uri, de la communauté de Schwyz et les hommes de la vallée inférieure, de "l'Unterwald".

Une vision romantique et accommodante, au sens où l'on peut dire que le cristallin accommode les images sur la rétine, avait peint nos pères fondateurs comme des paysans incultes, vivant à l'écart de la civilisation, pareils aux bergers de l'hypothétique âge d'or, n'ayant d'autre vertu qu'une liberté abstraite, et d'autre force que leur vertu primitive.

Cette imagerie, nous la devons au 18e siècle, puisque nous voyons fleurir dès ce moment-là diverses pièces,

qui sont, si l'on peut dire, autant d'hymnes à un héros qui n'est pas le nôtre, et qui s'appelle Guillaume Tell, qui est celui de la légende.

Nous voyons en effet des auteurs Sedaine et Grétry par exemple, monter au théâtre italien à Paris, un Guillaume Tell où l'on entend, parmi d'autres inventions désarmantes, le vieil Arnold de Melchtal chantant la chanson de Roland et où la pièce se termine par les embrassades des sans-culottes et des révolutionnaires suisses, puisqu'on nous présente ainsi!

Et avant la Révolution de 1830, une année exactement avant, le Guillaume Tell que Rossini a présenté à Paris, on a entendu dire dans cette pièce que l'arb(lète de notre héros légendaire, devenue - signe des temps d'ailleurs - le label de qualité de nos produits, était visiblement pointée sur Charles X.

Les Suisses jouèrent ainsi dans une certaine partie de l'opinion publique française, au XIXe siècle particulièrement, le rôle que jouèrent les Chinois au XVIIIe siècle; ceux-ci étaient censés représenter la tolérance et la lumière et les premiers Suisses devinrent les héros de la démocratie libérale.

Quelle n'eût pas été leur stupéfaction, si on avait pu le leur dire.

Il y a lieu de remarquer que le mot démocratie lui-même n'apparaîtra dans le langage courant qu'à la fin du XVIIIe siècle et qu'il n'existait avant cette époque que dans le langage savant.

Le premier à l'avoir employé et défini dans le langage courant est Nicolas Oresme, évêque de Lisieux - que ne devons-nous pas à nos amis français? - qui vécut de 1330 à 1382 et qui définissait la démocratie comme "l'espèce de politie en laquelle la multitude des peuples a domination."

Encore faut-il savoir que le terme de "politie" a donné dans un premier temps "police" au sens de "gouvernement" qui aujourd'hui a une autre signification (et cela n'est pas sans traduire une réalité). Le terme de "politie" désignait au Moyen-Age le régime où la multitude avait le pouvoir, mais encore faut-il préciser que multitude s'entendait à ce moment-là, non comme le grand nombre, comme la masse, mais comme le peuple organisé politiquement c.-à-d. en corps de métiers.

Revenons donc au pacte de 1291 pour comprendre et ses raisons d'être et l'esprit de ceux qui le conclurent: Les Waldstätten constituaient une très petite partie du St. Empire Romain Germanique, qui avait été fondé en

(suite page 11)

Courrier de Rome

Informations Religieuses - Documents - Commentaires - Questions et Réponses

Edition en Français du Périodique Romain

si si no no

<< Que votre OUI soit OUI, que votre NON soit NON, tout le reste vient du malin >> (Mt 5, 37).

SUISSE : Ed. Les Amis de saint François de Sales - Case postale 2346, 1950 Sion 2 Nord - CCP 19-43-5, Crédit Suisse, Sion, C. 715.452.00

LE DEVOIR DE RESISTER

Développements ou contradictions ?

Au catholique convenablement informé, et à plus forte raison au prêtre et au religieux, s'impose aujourd'hui le choix suivant : soit résister au cours ecclésiastique actuel et donc être taxé de rébellion à l'autorité, soit, en s'y adaptant nier *ipso facto* l'infaillibilité de l'Eglise qui, jusqu'à Vatican II, au lieu de « garder, transmettre et expliquer fidèlement le dépôt de la Foi » (Premier Concile du Vatican) aurait « pendant un si grand nombre de siècles ignoré, erré et juré, sans savoir ce qu'elle devait croire » (Saint Vincent de Lérins : *Le Commonitorium*.)

L'adaptation au nouveau cours ecclésiastique est sans aucun doute plus commode pour la nature humaine, qui hait l'effort et la lutte, mais elle est le chemin le plus direct vers l'apostasie et elle est également en opposition avec le plus élémentaire bon sens. En admettant que les contradictions actuelles avec ce qui a toujours été crû, enseigné et donc fait dans l'Eglise viennent de cette même Eglise, pourquoi devrait-on prêter foi aujourd'hui à une institution qui s'est trompée hier et pourrait donc se tromper encore aujourd'hui ?

Ces mêmes « innovateurs » qui imposent leurs innovations au nom de l'Eglise, semblent ressentir le poids décisif de cette objection et donc affirment que les nouveautés actuelles « s'inscrivent dans la seule Tradition de l'Eglise » (cardinal Ratzinger), comme étant des développements de la seule et immuable vérité. Mais il ne suffit pas d'affirmer qu'une nouveauté s'inscrit dans la Tradition de l'Eglise ; il est nécessaire qu'elle s'y inscrive réellement et cela est évidemment

impossible quand ces nouveautés doivent ouvertement « jouer des coudes » avec la Tradition. A moins que l'on ne veuille renoncer à la logique avec son principe de non contradiction et aux déclarations solennelles du premier concile dogmatique du Vatican sur l'immuabilité substantielle de la Tradition (DZ 1800) encourant l'excommunication du canon correspondant (DZ 1818). En réalité la seule et immuable Vérité ne peut pas se développer, donc progresser, comme elle n'a jamais progressé pendant 2000 ans, au moyen de contradictions. Les contradictions doctrinales dans l'Eglise ont toujours été appelées erreurs ou hérésies, elles ne peuvent être propagées en tant que progrès et développements doctrinaux que dans le triomphe actuel de l'hérésie moderniste, dont l'essence réside justement dans la considération que « dans la Tradition, tout est relatif et sujet aux changements » (Saint Pie X, Allocution consistoriale A.A.S. t.40 1907, p.268).

Donc, aux âmes droites, auxquelles la « perversion moderniste de l'intelligence » (M. De Corte) n'a pas encore enlevé « la peur de la contradiction » (R. Amerio), s'impose le devoir de résister au nouveau cours ecclésiastique parce qu'il est en contradiction dans tous les domaines avec le passé de l'Eglise.

L'arme des novateurs

Pour éviter ou tout du moins contenir cette résistance, les auteurs et partisans de ce tournant moderniste dans l'Eglise ont eu recours à de nombreux moyens, mais surtout à l'arme de l'obéissance.

Mais alors, trois questions se posent :

- 1) Obéissance à quoi ?
- 2) Quelle obéissance ?
- 3) Obéissance à qui ?

Obéissance à quoi ?

Depuis le Concile, l'Eglise n'a plus donné un ordre qui ait les caractéristiques propres d'un ordre de façon que l'on sache avec exactitude : quel est l'objet de cet ordre et si le législateur a la volonté d'obliger.

La réforme liturgique elle-même, qui a été pendant longtemps le point névralgique du conflit, n'a pas eu une réelle et correcte promulgation juridique, s'il est vrai que la promulgation d'une nouvelle loi doit être faite « de telle façon qu'elle révèle la volonté du législateur d'établir la loi et qu'elle place la communauté dans les conditions de la connaître » (Roberti Palazzini: *Dictionnaire de théologie morale*, mot : *promulgation de la loi*). Or le cardinal Bugnini lui-même, factotum de la réforme, en traitant de l'« obligation du [nouveau] missel » nous démontre qu'il n'est jamais opportun de répondre aux demandes pressantes des Evêques par une déclaration officielle. Quand, sur l'insistance de Mgr Sustar, Secrétaire du Conseil des Conférences Episcopales Européennes, la Congrégation pour le Culte élabora une réponse et la soumit au Secrétaire d'Etat, celui-ci répondit le 15 octobre 1973 (prot. n° 243874) : « Etant donné la délicatesse du sujet, objet de polémiques, il semble opportun que Votre Excellence réponde à celui qui vous a écrit, de façon tout à fait personnelle, par

une lettre non officielle sans numéro de protocole » : « on voulait éclaircir le problème sans offenser personne », écrit Mgr Bugnini.

Par la suite, « en face des difficultés créées, par certains groupes, aux Evêques locaux », la Sacrée Congrégation pour le Culte proposa le recours à la Commission pour l'interprétation exacte des Documents du Concile, mais le 10 juin 1974 (n°258911) la Secrétairerie d'Etat repoussait la proposition pour la raison textuelle qu'une réponse favorable à la réforme aurait été vue comme un « acte odieux dans les rapports avec la tradition liturgique ». « Encore une fois on voulait éviter d'offenser (quelqu'un) », commente Mgr Bugnini (A. Bugnini. *La réforme liturgique* 1948-1975). Incroyable manière de promulguer une réforme (et quelle réforme!) : ni la volonté du législateur d'obliger n'a jamais été notifiée, ni la communauté n'a été mise dans les conditions de connaître cette volonté sans équivoque possible.

Et non seulement dans le domaine liturgique, mais dans tous les domaines, le réformisme a progressé, « plus par des silences calculés et par des omissions » que par des ordres explicites (Père Calmel O.P.) selon la tactique propre aux modernistes (cf. Saint Pie X : *Pascendi*). Obéissance à quoi donc ? Obéissance à un nouveau cours ecclésial, imposé de fait, à travers des indications toujours insuffisantes pour justifier une quelconque réaction, mais toujours suffisantes pour promouvoir l'anéantissement de la Tradition dans tous les domaines. En pratique, on n'a jamais imposé explicitement au catholique, au nom de l'obéissance, un reniement de sa propre foi (auquel cas il aurait été en mesure d'évaluer la portée de l'obéissance qui lui était réclamée, et il aurait été mis dans des conditions motivant son nécessaire refus). Mais on lui a imposé et on lui impose un nouveau cours ecclésial qui, en impliquant la négation de tout ce que l'Eglise a enseigné et fait sur la base de ces principes doctrinaux jusqu'à Vatican II, conduit droit à l'apostasie.

Quelle obéissance ?

En l'absence d'ordre qui ait les caractères que doit avoir tout ordre, on ne peut pas parler d'obéissance au sens propre. Mais quand on veut parler aussi d'obéissance, comme en fait on en parle, la contradiction du nouveau cours ecclésial avec l'ancien est si évidente (on impose aujourd'hui ce qu'on déplorait hier, et vice-versa), qu'on demande aux catholiques une obéissance illimitée quant à l'objet et aveugle quant au degré. Or l'obéissance illimitée -la morale catholique nous l'enseigne- est seulement due à Dieu, maître suprême de tous et de tout, tandis que l'obéissance que l'on doit aux hommes, Pape y compris, est limitée : 1) par le droit divin naturel et positif ; 2)

par toute autorité supérieure ; 3) par la matière soustraite à leur pouvoir (cf. *Encyclopédie catholique*, mot : *obéissance* et Roberti Palazzini. *Dictionnaire de théologie morale*, mot : *obéissance*). Ainsi le Pape, seul ou en Concile, ne peut pas contredire ce qui est contenu explicitement ou implicitement dans la Divine Révélation, parce que l'autorité du Pape, dans ce cas, est limitée par le droit divin. Il ne peut pas seul, ni même en Concile avec les Evêques, contredire ce qui a déjà été défini ou donné pour certain par ses prédécesseurs ou ce qui a toujours et universellement été crû et enseigné dans l'Eglise. En effet, ceci est une matière soustraite à son pouvoir et au pouvoir du Concile, lequel dans ce domaine, peut exercer un jugement « confirmatif » et jamais « dubitatif », exactement comme un juge qui au tribunal a le pouvoir d'appliquer la Loi, mais pas de la discuter (cf. *Dictionnaire de Théologie catholique*, mot *Conciles* T.III, col. 665). Et finalement, de même qu'on ne doit pas obéissance aux Evêques contre le Pape, parce que l'autorité du Pape est supérieure à celle des Evêques, on doit encore moins obéir au Pape contre Notre Seigneur Jésus-Christ, parce que l'autorité du Christ dépasse et fonde l'autorité du Pape.

Conclusion : le Pape lui-même n'a pas le pouvoir d'exiger des catholiques cette obéissance sans limites que l'on exige d'eux aujourd'hui au nom du Concile Vatican II : personne, et encore moins l'Autorité instituée par Dieu, ne peut imposer l'apostasie, qu'elle soit pratique ou théorique.

La morale catholique, de plus, enseigne que l'obéissance aveugle, qui « croît fermement sans examiner l'objet [de l'ordre] » (L. Billot S.J. *De Ecclesia* T. XVII), est due seulement à Dieu et au Magistère infallible de l'Eglise, lequel n'est en rien impliqué ni dans le nouveau cours ecclésial, ni même dans le Concile.

Par conséquent personne, pas même le Pape, n'a le pouvoir d'exiger des catholiques l'obéissance aveugle (sans examen de l'objet) que l'on exige aujourd'hui d'eux au nom du Concile « pastoral » Vatican II, comme s'il s'agissait d'un super-Concile pour parler comme le cardinal Ratzinger, ou bien d'un Concile non seulement infallible (ce qu'il n'est pas), mais même ayant le droit de contredire (ce qui est illicite même pour des Conciles dogmatiques) l'Ecriture Sainte, le Magistère constant de l'Eglise, tous les Papes et tous les Conciles dogmatiques mis ensemble.

Obéissance à qui ?

La question n'est pas du tout étrange, si l'on pense que l'autorité d'institution divine dans l'Eglise est aujourd'hui paralysée par une fausse collégialité qui a réduit l'autorité du Pape à un rôle de

« représentation », et a soumis l'autorité de droit divin des Evêques aux Conférences épiscopales d'institution humaine. Elle a fait ainsi de ces deux autorités le paravent des néo-modernistes qui, à travers différents organes « collégiaux », exercent aujourd'hui le pouvoir effectif dans l'Eglise.

La tactique, propre aux modernistes, de s'infiltrer partout et de se tenir cachés le plus possible, a trouvé une application dans le gouvernement post-conciliaire de l'Eglise, encore plus que dans les documents du Concile. Dans ces documents, le modernisme est présent partout, mais il est partout soigneusement caché par la présence de formules irréprochables, qui contrebalancent les formules inquiétantes (de même qu'à l'inverse, des textes irréprochables sont parfois neutralisés par une simple note). De la même façon, dans l'après-concile, les néo-modernistes légifèrent dans tous les domaines, mais sous la couverture de l'autorité légitime.

Il s'ensuit qu'en réalité le catholique qui, comme il est de son devoir de conscience, résiste au nouveau cours ecclésial, résiste non pas à l'autorité légitime mais au pouvoir occulte qui l'a supplantée et la manipule. Et peu importe que cet illégitime transfert de l'autorité aux organes collégiaux soit arrivé avec l'accord, plus ou moins conscient, des détenteurs de l'autorité légitime instituée divinement : « il n'est pas du pouvoir de l'homme de renoncer à un droit divin (Pie IX. *Quartus supra vigesimum*) »

Le devoir

Parmi ceux qui ne sont pas d'accord dans leur cœur avec le nouveau cours ecclésial et qui ne se sentent pas tenus d'y obéir, beaucoup justifient leur propre inertie et passivité, en se répétant et en répétant que *portae inferi non prevalebunt* (« Les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle ». St Mat. 16,18) : il est promis à l'Eglise l'indéfectibilité, et ceci les dispenserait de résister ou de combattre ceux qui travaillent à la détruire de l'intérieur (car il s'agit bien de cela, étant donné que l'on ne peut pas comprendre « *auto-destruction* » de l'Eglise au sens propre, l'Eglise étant toujours, même quand ses ministres la maltraitent, « l'épouse fidèle » du Verbe Incarné). Cependant, ils ne pensent pas que l'indéfectibilité a été promise justement à l'Eglise et non aux hommes (d'Eglise), ni même à la présence de l'Eglise dans telle ou telle partie du monde. L'histoire de l'Eglise est là pour attester : le « non *prevalebunt* » n'a pas empêché que l'Afrique catholique ne soit effacée par l'invasion musulmane ; il n'a pas sauvé du schisme les déjà glorieuses Eglises orientales, il n'a pas empêché que l'Angleterre, la Suède, la Suisse, les Pays-Bas, l'Allemagne et d'autres nations européennes déjà catholiques,

tombent avec la pseudo-réforme protestante dans le schisme et dans l'hérésie. Parce que s'il est vrai que « *portae inferi non praevalerunt* » et que la promesse de Dieu ne peut pas se réaliser, « *ceci ne signifie pas que la promesse doit s'entendre dans un sens fataliste, et que les membres de l'Eglise, en particulier les prêtres, doivent laisser à Dieu seul le soin de soutenir et garder l'Eglise, sa foi et ses habitudes. Même ici Dieu se sert de causes secondes. L'Eglise universelle est sûrement soutenue et gardée par Dieu, mais la vie et la durée des Eglises particulières dépendent en grande partie de la coopération des fidèles. Des parties importantes de l'Eglise ont été perdues par la faute des fidèles et plus encore par la faute des prêtres* » (Bartmann. *Dogmatique* v. II, p.449).

D'où le devoir qui aujourd'hui incombe à tous, surtout au clergé et aux religieux mais également aux simples fidèles, de résister au nouveau cours ecclésial.

Quelle résistance ?

La résistance qu'exigent les circonstances actuelles est une résistance externe et interne. Refuser de se laisser engager dans le nouveau cours ecclésial, conserver la foi et les pratiques reçues par l'Eglise avant la crise actuelle, manifester *apertis verbis* (ouvertement) son propre désaccord, témoigner en somme de sa fidélité à la Foi Catholique et ne pas laisser les démolisseurs à l'intérieur de l'Eglise avoir la conscience tranquille : tout ceci est ce que nous appelons la résistance externe. Celle que nous appelons résistance interne nécessite un plus long discours.

Le 21 décembre 1990 était le sixième anniversaire de la disparition du Père Francesco Maria Putti, qui créa le périodique Si Si No No pour reconforter les hésitants et les isolés, pour réveiller les endormis, pour être un reproche public à des démolisseurs publics de l'Eglise et pour rappeler à l'autorité la gravité de la crise de l'Eglise. Dans sa foi vivante, il ne cessa jamais de s'étonner de l'indifférence de tant de « bons », surtout des ministres de Dieu et membres de la hiérarchie, et il répétait que, si tous ceux qui étaient en mesure d'évaluer la désastreuse réalité avaient trouvé le courage de manifester sans compter leur propre désapprobation, le néo-modernisme n'aurait jamais triomphé dans la Sainte Eglise de Dieu. Malheureusement la revanche moderniste a cueilli le monde catholique -clergé, reli-

gieux et laïcs- dans un moment de très grande faiblesse spirituelle. L'après-Concile a fait en réalité s'écrouler de nombreuses façades, qui étaient depuis longtemps maintenues debout seulement grâce aux efforts tenaces et généreux des Pontifes Romains, malheureusement non secondés par les membres même de l'épiscopat qui désobéissent assez souvent. Il nous suffit de rappeler ici « *cette résistance, souvent passive mais réelle* » opposée aux dispositions antimodernistes de Saint Pie X, non seulement par les « *modernistes et leurs sympathisants* », mais aussi par d'éminents cardinaux ; résistance mise en lumière et documentée dans la cause de canonisation de ce grand Pontife (v. *Beatificationis et canonizationis servi Dei Pii Papae disquisitio circa quasdam obiectiones modum agendi servi Dei respicientes in modernismi debellatione*, Typis polyglottis Vaticanis 1950, p. 59).

« *Il existe une école [dans l'Eglise]-écrivait alors le cardinal De Lai- qui flatte et soutient le principe des idées larges, du minimum à croire et à faire, école qui de degré en degré descend au pur rationalisme, au scepticisme et au panthéisme* » (ivi p. 65). C'était l'école des catholiques pollués par le libéralisme, « école » qui a triomphé dans le Concile Vatican II. A cette lumière, on comprend la signification et toute la gravité des appels pressants à la prière et à la pénitence, que depuis environ deux siècles la Très Sainte Vierge a adressés à un monde catholique, disposé à jouir des avantages matériels de la religion chrétienne, mais toujours plus hostile aux exigences de la Foi qui commande d'aimer Dieu par dessus toute chose et jusqu'au sacrifice de soi-même.

Si des ennemis extérieurs et des traîtres intérieurs à l'Eglise ont été les principaux responsables du désastre post-conciliaire, ce désastre a été cependant longuement préparé et ensuite rendu possible par un grand nombre de prêtres et de religieux spirituellement négligents et oisifs. Ceux-ci croyaient avoir fait suffisamment quand ils avaient sauvé le sanctuaire de leur propre âme de la profanation totale. Cette responsabilité est également partagée par une grande masse de laïcs, insoucieux de leur épouvantable et coupable ignorance et étrangers à l'effort ascétique qu'impose la vie chrétienne même non consacrée. Un pareil monde catholique, satisfait d'une appartenance purement extérieure à l'Eglise, ne pouvait trouver ces grâces extraordinaires de lumière et de force requises par l'urgence

extraordinaire d'une attaque déclenchée contre la Foi au nom de l'Autorité et de l'obéissance à un Concile œcuménique.

Cependant, tout concourt au bien de ceux qui tendent à Dieu avec un cœur sincère, même ce qui, comme l'actuelle crise ecclésiale, semblerait moins favorable à la vie spirituelle. En fait, l'actuelle crise de l'Eglise, pour qui veut l'entendre, est un appel à abandonner toute présomption disant que l'appartenance à l'Eglise puisse sauver sans la Foi vécue et connue. « *Améliorez vos voies et vos œuvres et je resterai avec vous en ce lieu. Ne vous fiez point aux paroles mensongères : "C'est là le sanctuaire de Yahvé! sanctuaire de Yavhé! sanctuaire de Yavhé!..."* ». Je vais traiter ce Temple qui porte mon Nom, et dans lequel vous placez votre confiance, et ce lieu que j'ai donné à vous, et à vos pères comme j'ai traité Silo [qui ne fut pas sauvé de la destruction bien qu'elle ait abrité longtemps l'Arche du Seigneur] » (Jér. 7, 3-4 et 14).

Le remède donc doit aller à la racine du mal : l'absence de foi vivante, animée par une charité fervente, et donc l'absence d'esprit surnaturel, ont été les causes profondes de la crise actuelle et par conséquent, dans la mesure où chacun s'efforce de réacquiescer ou d'accroître en soi cette foi vivante et cet esprit surnaturel, dans cette même mesure il aura donné sa contribution la plus valable au dépassement de la crise. C'est cet engagement personnel et intérieur que nous appelons résistance interne. Le désert de la foi, dans lequel vit aujourd'hui le catholique, rend plus ardu mais non impossible cet engagement. Il est toujours possible en fait de revenir aux documents de la Tradition et surtout au lumineux Magistère opposé aux erreurs modernes par les Pontifes Romains de Pie IX à Pie XII ; il est toujours possible de chercher ou de fréquenter, ou au moins de se maintenir en contact avec ces oasis de foi vivante et d'esprit surnaturel que sont les prieurés de Son Excellence Mgr Lefebvre. Enfin, il est toujours possible pour tous, partout et toujours de prier. Cet effort, que dans les circonstances actuelles on ne peut pas ne pas constater, sera aussi une forme de réparation qui attirera sur nous, sur l'Eglise, sur les âmes, la miséricorde de Dieu. « *Ipse castigavit nos propter iniquitates nostras et Ipse salvabit nos propter misericordiam suam* » : Il nous a châtiés à cause de nos iniquités, et Il nous sauvera à cause de sa miséricorde. (Tobie 13,5).

Marcus

BERNARD HÄRING, LE PAPE WOJTYLA ET LE SAINT OFFICE

Dans la revue « *Jésus* » de juin 1990, dont la couverture est entièrement occupée par la photo du rédemptoriste Bernard Häring, nous trouvons à la page 50

l'article intitulé « *Je suis reconnaissant envers tout le monde* ». En tête on peut lire : « *Le célèbre théologien rédemptoriste -qui, poursuivi en justice par le Saint-*

Office n'encourut aucune peine grâce à Jean-Paul II- parle avec sérénité des grands thèmes moraux. L'interview, même si elle date du 19 avril 1989, reste

d'actualité en s'insérant dans le débat passionné sur les problèmes à propos desquels la revue "Jésus" se réserve d'écouter d'autres voix, représentatives des différentes positions. La référence essentielle étant toujours le Magistère de l'Eglise. »

Théologien catholique et autorisé ?

Commençons par la présentation du personnage : « Le Père Bernard Häring, natif du Wurtemberg... reste à plus de 77 ans le théologien moraliste catholique le plus connu et le plus autorisé du monde [excusez du peu !] ».

Théologien catholique et autorisé, le Père Häring ? Regardons quelques uns de ses oracles dans le domaine moral. L'avortement ? simplement déconseillé (cf. *Si Si No No* année V, n°5, p.1). L'assistance obligatoire à la messe dominicale ? « mensonge sacré » imposé, et de plus un « péché contre le sens véritable de l'Eucharistie » (*Pagine aperte*, n°8, août 1974). La prescription de contraceptifs hormonaux pour les femmes non mariées ou de très jeunes filles ? Un effort sincère de la part du médecin pour aider sa cliente et éviter ainsi un mal plus grand (l'avortement) ; en bref « la façon la plus réaliste d'affronter le problème » (*Pagine aperte*, n°2 février 1974). Naturellement pour les époux la contraception peut-être non seulement « opportune » mais aussi « nécessaire » (*Famiglia Cristiana*, 20 juin 1976).

Quant aux concubins, une « bénédiction » leur est au moins dûe, au fond ce sont des « hommes de bonne volonté » (*Famiglia Cristiana*, 23 mai 1976).

Et nous épargnerons à nos lecteurs ce que nous avons déjà dit sur la morale hérétique et érotique de Häring en ce qui concerne le péché solitaire, l'homosexualité, etc... (voir *Si Si No No*, 15 mars 1989, pp.4-5 : *Pareri immorali del moralista Häring* : Les avis immoraux du moraliste Häring).

Et si nous passons à un enseignement in rebus fidei le panorama ne s'améliore pas.

Le baptême ? par lui, l'enfant est « solennellement reconnu [et non fait] fils de Dieu » (*Famiglia Cristiana*, juillet 1976). La femme-prêtre ? Et pourquoi pas. On peut « facilement comprendre le pape qui ne veut pas que les choses se précipitent. Il a le droit [heureusement !] d'exprimer sa conviction et son avis [par inter pares !], mais aujourd'hui la femme occupe une place importante dans la vie publique, économique, culturelle et sociale. C'est pourquoi l'Eglise aura cette obligation [sic!] de réfléchir à nouveau sur ce problème » (*Famiglia Cristiana*, 21 novembre 1976).

Théologien catholique autorisé, le Père Häring ? Allons, soyons sérieux ! Il est clair, même à la seule lumière... du catéchisme, que ce n'est pas un théologien catholique. Quant à savoir, s'il est

autorisé, il l'est pour ses compagnons néo-modernistes, lesquels, pour parler comme Saint Pie X, « Plus un auteur aura apporté d'audace à battre en brèche l'antiquité, à saper la tradition et le magistère ecclésiastique, et plus il sera savant » (*Pascendi*).

Ou encore, en peu de mots, on peut dire qu'ils ne se lassent pas de porter aux nues leurs ballons d'essai.

Incorrigible

Dans l'interview, Bernard Häring fait allusion, à sa manière, au procès dans lequel il a été mis en cause par le Saint Office : « ... Quand j'ai lu l'accusation, je me suis mis en colère parce qu'on me reprochait d'"exploiter la Parole de Dieu". Or le sujet du renouveau biblique et celui du respect de la Parole de Dieu a toujours été un de mes points cardinaux. Tout le monde sait que j'ai contribué au renouveau biblique. »

« Miles gloriosus », le figaro des matières théologiques et même (vous vous rendez compte !) de l'exégèse biblique, avec sa brave contribution au « renouveau » biblique. Comme, par exemple pour sa célèbre incise *nisi fornicationis causa* (Mth. 5, 32; 19,9) qui selon lui, aurait été ajoutée par la communauté primitive pour... permettre le divorce en cas d'adultère. Et, de cette « exégèse » qui lui est toute personnelle, Häring déduisait -naturellement- que même aujourd'hui l'Eglise peut adapter le texte sacré et la doctrine morale aux différentes cultures.

Et « à plus de 77 ans », B. Häring ne paraît pas vouloir s'assagir : il continue à soutenir, à défendre son « relativisme » en morale et ses thèses immorales en matière de sexualité, et il sourit béat...

« La sexualité est vécue différemment dans les différentes cultures. Nous ne pouvons certainement pas -continue-t-il à répéter- imposer les codes de nos coutumes occidentales aux africains [voilà à quoi se réduit pour le moraliste "le plus autorisé du monde" la loi divine naturelle et positive!] sans examiner [encore ? après deux mille ans d'évangélisation dans les cultures les plus disparates?] si ces coutumes viennent vraiment du Christ et de la Foi, et non pas seulement de nos cultures... »

Et à propos de l'encyclique *Humanae Vitae* dont il fut non seulement un contestataire bruyant mais même le chef de file des contestataires : « La règle est bonne. Il est bon d'appliquer les méthodes naturelles, lorsque c'est possible. Mais ce n'est pas une règle comme "Tu ne tueras pas". Et d'ailleurs même sur le commandement "Tu ne tueras pas" l'enseignement officiel des Papes et des Evêques a été très souple [sic!]. »

On en est arrivé à justifier, jusqu'en des temps très proches, le meurtre de l'agresseur et la guerre de défense [et ici

encore notre moraliste "le plus autorisé du monde" montre que même sur ce point, il n'a pas les idées très claires]. Ainsi donc, si nous acceptons une grande souplesse pour le commandement "Tu ne tueras pas", nous pouvons être souples aussi en ce qui concerne la contraception, si les méthodes naturelles n'aident pas efficacement les conjoints... ». C'est seulement un aperçu, mais il peut suffire.

Häring cependant se prend pour un chevalier intègre de la vérité, pour un martyr du Saint-Office : « Dans ce procès, personne n'a pu m'accuser d'hérésie. Ils auraient voulu m'enseigner à parler comme un monseigneur, à obéir en monseigneur... Qui parle en monseigneur est toujours préoccupé de ne pas porter préjudice à sa carrière, de ne pas attirer les soupçons ... toujours pour conserver son prestige clérical, et ne pas nuire à sa carrière. »

Et il ajoute : « J'ai été quatre fois poursuivi par les tribunaux d'Hitler et j'en me suis senti honoré... Par contre, j'ai vécu très différemment le procès du Saint Office, que l'on m'a intenté avec des accusations si fausses, au nom de l'Eglise que j'aime, pour laquelle j'ai travaillé toute ma vie. »

« Ce qu'on leur reproche comme une faute, ils [les modernistes] le regardent au contraire comme un devoir sacré » écrit Saint Pie X dans *Pascendi*, illustrant admirablement la perversion moderniste de la conscience.

Les modernistes, partent du « principe général [ou erreur fondamentale] que dans une religion vivante, il n'est rien qui ne soit variable, rien qui ne doive varier » et que l'évolution « résulte du conflit de deux forces, dont l'une pousse au progrès, tandis que l'autre tend à la conservation » ; considérant que « la force conservatrice est représentée par l'autorité religieuse » tandis que la force progressive « couve et fermente dans les consciences individuelles et dans celles-là surtout qui sont en contact plus intime avec la vie. » Les modernistes sont convaincus que, « en contact intime avec les consciences, mieux que personne, sûrement mieux que l'autorité ecclésiastique, ils en connaissent les besoins : ils les incarnent, pour ainsi dire, en eux. Dès lors, ayant une parole et une plume, ils en usent publiquement, c'est un devoir. Que l'autorité les réprimande tant qu'il lui plaira : ils ont pour eux leur conscience et une expérience intime qui leur dit avec certitude que ce qu'on leur doit, ce sont des louanges, non des reproches. Puis ils réfléchissent que, après tout, les progrès ne vont pas sans crises, ni les crises sans victimes. Victimes, soit ! Ils le seront après les prophètes, après Jésus-Christ » (Saint Pie X).

Ainsi, constate Saint Pie X, « leurs doctrines leur ont tellement perverti l'âme qu'ils en sont devenus contempteurs de toute autorité, impatientes de tout frein :

prenant assiette sur une conscience faussée, ils font tout pour qu'on attribue au pur zèle de la vérité ce qui est œuvre uniquement d'opiniâtreté et d'orgueil » et « ceci — affirme le Saint Pontife — paraît ôter tout espoir de remède ». Si, à la publication de l'encyclique *Pascendi*, quelqu'un, même de bonne foi, avait pu s'interroger sur l'exactitude du diagnostic, nous, par contre, qui en cet après concile avons vu défiler sous nos yeux tant de beaux exemples du modernisme, nous ne pouvons plus avoir aucun doute.

Impuni

Interrogé sur le pape Wojtyla, B. Häring, répond que lorsqu'il était évêque, pendant le Concile, « il était très sympathique » ; en tant que Pape, il l'est encore mais, en raison de sa charge, il a un peu changé. Evidemment, on comprend à parler en tant que « Pape » de même qu'on apprend à parler en tant que « monseigneur ». « Par exemple il a dû devenir moins explicite à propos de la non violence évangélique qu'il citait beaucoup auparavant... Cependant c'est toujours lui, reconnaissable comme celui qui a contribué aux poussées conciliaires ». Un peu plus loin, il lui adresse, indirectement mais de façon très claire, d'autres critiques, comme celle de confondre la « chasteté des conjoints » avec la « continence de nous autres célibataires », de vouloir imposer même des « choses qui ne sont pas révélées, qui ne viennent pas de la foi », une « certaine emphase sur l'unité de l'Eglise et sur la responsabilité de chacun envers elle », en somme de regarder le monde « avec ses lunettes » et de sa « tour » même si - affirme Häring - « je ne doute pas de la sincérité du Pape à vouloir suivre le concile ». « Cependant - objecte l'interviewer - votre connaissance de Karol Wojtyla n'a pas empêché que vous soyez en procès avec le Saint Office, et ne vous empêche pas de demander que justement ce dicastère qu'on appelle aujourd'hui "Congrégation pour la doctrine de la foi" soit supprimé. Comment cela se fait-il ? » Et Häring de répondre : « Voilà, je dois avant tout préciser que c'est justement le Pape Wojtyla qui au début de son pontificat a clos mon affaire auprès du Saint-Office : elle était sortie avant qu'il n'arrive, et je dois sa clôture, sans condamnation, justement à Jean-Paul II ».

La « protection gratuite » du Cardinal Ratzinger n'a certes pas manqué. Häring « ne sait pas » si actuellement ce dernier parle lui aussi en « monseigneur », mais autrefois il n'en était pas ainsi : « Nous avons été amis... Nous sommes encore en bons rapports. Je n'ai pas eu avec lui des rapports en tant qu'accusateur. » « Je suis sûr que quand il était évêque, il a déconseillé au Saint-

Office de continuer à me poursuivre en justice. Donc il n'a pas apprécié le fait que je sois mis en accusation. ».

L'Eglise trahie

Nous, nous ne savons pas jusqu'à quel point il faut croire ce que publie aujourd'hui Häring, dans sa « reconnaissance envers tout le monde », sur la protection qu'il a reçue d'en haut. Mais si c'est exact, c'est un fait très grave si l'on considère tout le mal que Häring à lui seul a causé à la Foi de l'Eglise et surtout aux âmes, pendant toutes ces longues années.

L'Eglise en plus de son devoir (positif) d'enseigner (Mth. 28, 19 sv.) a également reçu de son Divin Fondateur le devoir (négatif) de « garder le dépôt de la foi évitant les discours vides et profanes, ainsi que les objections d'une pseudo-science » (1er Tim. 6,20) et ce devoir ne lui est pas moins essentiel que l'autre.

Seul un moderniste comme Häring peut parler du Saint Office comme d'« un lieu empoisonné » et d'« un virus qui semble avoir pris corps, et qui consiste en un point de vue très étroit, qui impose à tout le monde de chercher avant tout où se trouvent les hérésies, où sont les errants, en oubliant la fonction positive et "propositive" de ce dicastère comme l'a affirmé le Pape Jean-Paul II. »

Il était dans les visées des modernistes -on le sait- « de réformer » les Congrégations Romaines « surtout celles du Saint Office et de l'Index » (Saint Pie X. *Pascendi*). Et en effet l'Index a été réformé... en le supprimant, et le Saint Office a été réduit à un peu plus qu'un simple office de catéchèse, comme l'indique son nouveau nom : Congrégation pour la Doctrine de la Foi. Parce qu'on a découvert qu'il n'est pas nécessaire de défendre la Foi, mais qu'il suffit de l'enseigner comme le veut le *Motu Proprio* réformiste de Paul VI du 7 décembre 1965, de sorte que la « fonction propositive » de ce dicastère ne s'exerce pas dans la condamnation elle-même des erreurs, condamnation par laquelle, d'ailleurs, est réaffirmée automatiquement la vérité corrélatrice. Ainsi Paul VI, *motu proprio* (c'est vraiment le cas de le dire) a dépouillé l'Eglise du pouvoir coercitif qu'elle détient par droit divin et qu'elle a exercé pendant 2000 ans. Voilà pourquoi tous les Häring ont aujourd'hui beau jeu et trouvent dans des revues et bulletins « catholiques » leur caisse de résonance.

La foi est le fondement de l'Eglise. N'importe quelle indulgence ou tolérance de fausses doctrines en matière de foi revient à placer l'Eglise dans les mains de ses ennemis : « Si le Pape et les Evêques se montraient totalement indifférents à ce propos et permettaient que leur troupeau pisse dans un champ empoisonné au lieu

d'un champ sain, ils seraient des pasteurs qui exerceraient fort mal le ministère que Dieu leur a confié » (1). Et que dire ensuite lorsqu'ils se montrent non seulement indifférents aux erreurs, mais aussi plus ou moins complices de ceux qui se trompent ? D'après ces déclarations publiques d'un Häring, auxquelles en vérité nous n'avons pas de mal à croire (et nous le disons sans le moindre esprit de contestation, mais avec la plus grande douleur), l'« autodestruction » de l'Eglise n'aurait jamais été possible sans la négligence et même la complicité des Pasteurs et surtout des Pasteurs Suprêmes.

N.B.: Le mensuel « Jésus », passé de l'apostolat de la bonne presse à un apostolat se situant totalement à l'opposé, dans son préambule à l'interview accordée par Häring, écrivait : « La revue "Jésus" se réserve d'écouter d'autres voix représentatives des différentes positions, la référence essentielle étant toujours le Magistère de l'Eglise. » Or, à propos d'*Humanae Vitae*, B.Häring se heurta au moraliste vraiment catholique et autorisé qu'est le Père Ermenagildo Lio, frère mineur franciscain, professeur à l'*Antoniano* et titulaire auprès de l'Université Pontificale du Latran. Häring était pour la pilule et Paul VI l'avait appelé pour participer à la Commission constituée pour examiner le problème. Häring comptait sur les faveurs de Paul VI qui avait communiqué, par écrit, son opinion personnelle : la pilule, on peut l'admettre. Or au contraire et à la surprise générale, l'encyclique *Humanae Vitae* sortit, réaffirmant la doctrine constante de l'Eglise catholique. Que s'était-il passé ? Le policier « carabinier » du Saint Office, le Cardinal Ottaviani, s'était rendu auprès de Paul VI, avec l'humble mais savant professeur Ermenagildo Lio et avec la documentation incontestable de la doctrine catholique sur ce point. Et alors nous demandons nous- pourquoi la revue « Jésus » ne s'est-elle pas occupée d'enregistrer cette « conversion » soudaine du pape Montini ? Pourquoi ne s'est-elle pas occupée d'écouter parmi les voix « représentatives des différentes positions » le père E.Lio ou un de ses représentants ? « La référence essentielle est toujours le Magistère de l'Eglise ! » affirme la revue « Jésus ». Bien, si cela veut dire que l'opinion des différentes « voix représentatives » n'est pas seulement enregistrée mais, comme il se doit mesurée et décemment sôumise au Magistère de l'Eglise. Et alors pourquoi la revue « Jésus » s'amuse-t-elle à ajouter sa pierre à la lapidation du Saint-Office, en exaltant les plus enragés, tel le rédemptoriste Häring ? Qu'est donc, pour la revue « Jésus », ce « Magistère de l'Eglise » ?

Un moraliste

(1) Mgr François Heiner, professeur de droit canonique à l'Université de Fribourg : *Le Décret Lamentabili sane exitu*

LA FOIRE AUX VANITÉS

Le synode

Nous formulions en première page de Si si no no (15 janvier 1986) nos considérations sur le Synode des Evêques de 1985. Le titre, tout-à-fait éloquent, résumait bien le fond de l'article : « *Le Synode non seulement inutile mais dangereux* », c'est-à-dire non seulement inutile, mais de plus dangereux pour la Sainte Eglise rabaisée, au nom du Concile, au concept de « peuple de Dieu ».

La cause, ou pour ainsi dire le péché originel de la très grave crise post-conciliaire, à laquelle ce Synode aurait dû apporter une solution, est restée inchangée, intangible. « *Les deux courants du Synode — écrivions nous en 1986 — sont d'accord sur un point : le Concile doit être sauvegardé à tout prix* ». Et ainsi tout a continué à suivre la mauvaise pente tant en ce qui concerne la doctrine qu'en ce qui concerne la discipline et, depuis lors, l'euphorie d'en-haut n'arrive pas à masquer le désastre.

A cinq ans de là, nous en sommes au même point. Cette fois encore le Synode s'est révélé inutile et dangereux.

Le sujet choisi était le suivant : « *La formation des prêtres dans les conditions actuelles* ». Et pour le traiter, on a appelé en consultation comme d'habitude les... prophètes, ou encore les représentants des conférences épiscopales, *création ex nihilo* des néo-modernistes, maîtres du Concile.

C'est vraiment étrange : un Concile œcuménique qui, convoqué et désigné comme « pastoral » par Jean XXIII et Paul VI lui-même, sort tout à coup de son sac tant de bouleversantes « nouveautés » [lire: anciennes hérésies] doctrinales : liberté religieuse, faux œcuménisme, fausse conception de l'Eglise elle-même et — le bouquet — la fausse collégialité épiscopale, véritable invention qui n'a aucun fondement biblique, théologique ou historique. Le Synode des Evêques est le fruit pourri de cette « collégialité ». *Organe consultatif* du Pontife Romain, disent-ils. Tout à fait inutile. Qu'ont donc à y faire les Sacrées Congrégations ? Pourquoi en particulier ne pas redonner à l'ex Saint Office cette tâche que depuis des siècles il a accompli : à savoir étudier les questions doctrinales avec sagesse, compétence et aussi la discrétion voulue ? Mais Paul VI a désarmé et fait dériver le Saint Office vers d'autres objectifs ; il a écarté les Sacrées Congrégations romaines ; il a tout concentré dans la Secrétairerie d'Etat, qui n'est qu'un rassemblement de personnes, en général incompetentes et superficielles. Et pour les différentes questions doctrinales et disciplinaires, désormais discutées sur la place

publique, il a inauguré l'usage des commissions cardinalices, qui ne sont sûrement pas nées toutes seules comme des champignons, pendant les années — hélas trop longues — de son pontificat. Et elles ont des effets sur la doctrine révélée et la discipline que, par la suite, tous ont pu déplorer. Il suffit de citer... la commission, ou plutôt les commissions, pour le catéchisme hollandais hérétique, la commission pour la pilule, manœuvrée par ce bruyant, dangereux et indigne fils de Saint Alphonse de Liguori qu'est le Père Häring. Et les actes désastreux de Paul VI avec ses différentes dispositions irrationnelles, parfois injustes et blessantes (comme celle d'exclure du Conclave, pour l'élection du Pape, les Cardinaux de plus de 80 ans) ont même trouvé leurs continuateurs, puisque le Concile est intouchable.

Dangereux

Un mois entier... hôtes du Vatican, touristes de la capitale italienne, ces évêques, finalement libres et éloignés de leurs sièges épiscopaux ont donné le signal de départ, comme toujours, par la foire aux vanités : « révélations » sensationnelles, interviews bruyantes comme celle accordée au journal *Il Tempo* par l'Evêque de Spoleto, ancien professeur à la faculté de théologie de Naples, avec sa déclaration explosive disant que ce Synode entermerait définitivement le prêtre de type « tridentin », « attaché au culte », pour préparer le prêtre « social », sportif, syndicaliste, le prêtre mondain, le prêtre de l'an 2000.

Et ainsi avec le Synode se réveille le souvenir à peine éteint et toujours regretté (par la presse laïque, s'entend) de la grande pagaille conciliaire ; de même que renaît l'espoir de nouveautés radicales qui, avec le temps, mettront au pas la « vieille » et « rétrograde » Eglise catholique, en commençant naturellement par l'abolition du célibat pour les prêtres catholiques. Avec le Synode la confusion cahotique créée par le Concile Vatican II se renouvelle, se perpétue et s'aggrave avec le scandale qui lui est consécutif ou au moins la désorientation des âmes. Et c'est l'œuvre de ceux qui devraient être non seulement la « lumière du monde » et le « sel de la terre » mais aussi des pasteurs au zèle ardent pour le salut des âmes.

Semper idem

Synode inutile! Déjà en 1970 Mgr Pier Carlo Landucci écrivait, de son côté, au

sujet de la grave crise du clergé, principal objet du troisième secret de Fatima, une excellente étude : *Le prêtre contemplant* (Rome. Istituto Editoriale del Mediterraneo, pp.135). Elle comprend 7 paragraphes ou chapitres.

Le premier a pour titre : *Un sacerdoce nouveau pour des temps nouveaux*, ou le prêtre de l'an 2000, selon le Synode. C'est le slogan des modernistes.

La réfutation de Mgr Landucci est fondamentale. Il s'agit de rappeler la nature immuable du sacerdoce, le caractère sacré de la mission sacerdotale, son lien étroit avec la Très Sainte Eucharistie, présence réelle de Jésus, Homme-Dieu, tel est le ministère unique et spécifique du célébrant, offrant « In persona Christi » dans la Sainte Messe, la Victime divine qui s'est immolée sur le Calvaire pour la Rédemption du monde : « *Tout grand prêtre pris d'entre les hommes, est établi comme représentant des hommes dans leurs rapports avec Dieu* ». Le latin est plus énergique et plus fidèle : « *ab hominibus assumptus, pro hominibus constituitur in his quae sunt ad Deum, chargé d'offrir les dons et les sacrifices expiatoires, sachant traiter avec indulgence les ignorants et les égarés puisqu'il est lui-même, revêtu de faiblesse et qu'il doit, à cause de cela, offrir des sacrifices pour ses propres péchés comme pour ceux du peuple.* » C'est ainsi que s'exprime Saint Paul dans son Epître aux Hébreux, 5, 1-3. Il s'agit d'un don de Dieu, l'appel de Dieu lui-même est nécessaire comme l'affirme Saint Paul : « *Et nul ne peut s'approprier cette dignité : il doit être appelé par Dieu* ». Et c'est l'Eglise hiérarchique qui a toujours été jugé en ce domaine. Nous sommes — comme chacun peut le comprendre — dans un domaine qui transcende l'humain. On peut lire à ce sujet le livre IV de *l'Imitation de Jésus-Christ* et en particulier le chapitre V : *De dignitate Sacramenti et statu sacerdotali* (De l'excellence du Sacrement de l'autel, et de la dignité du Sacerdoce).

Jésus-Christ est toujours le même, aussi le sacerdoce ministériel est-il toujours le même, de même que l'Eglise doit toujours rester essentiellement la même, telle que Jésus l'a instituée et l'a voulue, telle qu'elle est depuis 2000 ans, cette Eglise qui a été défendue par tous les Conciles œcuméniques dogmatiques, dont les derniers en date ont été le Concile de Trente et le premier Concile du Vatican. (Il y a déjà eu des conciliabules dans l'Eglise mais ils ont rapidement disparu comme des météores, ainsi en a-t-il été des soi-disants conciles « pastoraux »).

L'erreur fondamentale

Le sacerdoce catholique, sublime réalité qui transcende l'humain, est l'objet depuis le Concile des attaques forcenées des néo-modernistes. Dans son ouvrage, déjà cité ci-dessus, Mgr Landucci rappelle et réfute chapitre par chapitre leurs différents slogans : « *Religion et sacerdoce incarnés* » (Molari, Schillebeeckx O.P. et le lugubre Rahner S.J., qui ne pouvait pas ne pas y être) ; « *Comme les autres hommes dans le monde* » (mais si « monde » comme l'explique Saint Augustin signifie « amateurs du monde », comment le prêtre peut-il être comme les autres hommes dans le monde? L'équivoque, comme toujours, est le jeu préféré des modernistes. L'erreur fondamentale consiste à faire abstraction, pour ensuite le nier complètement, du caractère sacré, surnaturel du prêtre. Et les conséquences délétères qui découlent logiquement d'une telle erreur, c'est-à-dire les autres slogans, sont présentés par Mgr Landucci, ainsi que les grands noms des modernistes habileurs qui s'en font les hérauts, avec leur réfutation exacte, logique et documentée.

Ainsi pour le célibat, pour la soutane, pour ces autres aspects que nous qualifierions d'extérieurs et qui semblent secondaires, mais qui ont leur portée parce qu'ils sont de simples déductions logiques de ce principe fondamental et primaire, qu'est le caractère sacré et surnaturel du prêtre.

Synode inutile

L'agression des néo-modernistes contre le sacerdoce catholique est favorisée malheureusement par les équivoques disséminées dans les textes conciliaires et par la réforme liturgique, dont le principal objet est la transformation de la Messe-acrifice en cène protestante, avec la minimisation du ministère sacerdotal au point que le prêtre n'est plus qu'un simple président de l'assemblée.

Si le Synode avait vraiment eu l'intention d'étudier « *la formation des prêtres dans les conditions actuelles* », il aurait dû affronter sérieusement - diagnostiquer et soigner à l'appui - le massacre, qui a lieu actuellement, de la doctrine catholique en ce qui concerne le sacerdoce dans l'Eglise. Malheureusement, il n'en a pas été ainsi, et il ne pouvait pas en être ainsi étant donné les prémisses, à savoir : les principes inspirateurs, la méthode de travail, les personnes, les finalités plus ou moins cachées et surtout l'intention de sauver le Concile à tout prix, et chez beaucoup le désir de le prolonger, de le pousser à ses conséquences extrêmes.

« **Ils disent que tout va bien, alors que tout va mal** »

Le livre de Mgr Francesco Spadafora, *La Tradizione contro il Concilio*

(Edit. Pol. Volpe editore, Rome 1989) commence ainsi : « *Concile et après-Concile : une Prédiction et sa Réalisation* ». La prédiction vient du jésuite cardinal Ludovic Billot. Appelé par Sa Sainteté Pie XI (1923) pour donner son avis sur l'opportunité de la convocation d'un Concile œcuménique en tant que suite et clôture du Premier Concile du Vatican... ou en tant que nouveau Concile, le cardinal Billot exposa alors les raisons qui s'opposaient absolument à une telle initiative. Voici sa prédiction : « *Enfin, voilà la raison la plus importante, celle qui semblerait demander une réponse à mon avis négative. La reprise du Concile est souhaitée par les pires ennemis de l'Eglise, c'est-à-dire par les modernistes, qui s'approprient déjà - comme en témoignent les indices les plus sûrs - à profiter des états généraux de l'Eglise pour faire la révolution, le nouveau "89", objet de leurs rêves et de leurs espérances* [Congar O.P. dira de Vatican II : "L'Eglise a réalisé sa révolution d'Octobre"]. *Inutile de dire qu'ils n'y réussiront pas, toutefois nous verrons des jours aussi tristes que ceux de la fin du Pontificat de Léon XIII ou du début de celui de Pie X, nous verrons pire encore, et ce sera l'anéantissement des heureux fruits de l'encyclique Pascendi qui les avait réduits au silence* ».

En note, Mgr Spadafora (p.5) rapporte aussi les jugements négatifs des autres cardinaux. Le cardinal Frühwirth dénonçait « *le désir frénétique d'innovations et de modernité* », le cardinal Laurenti prévoyait que « *certain amèneraient peut-être des tendances hardies et innovatrices* ». Le cardinal P. Bonzano était fort préoccupé par « *le danger qu'un certain nombre d'Evêques, spécialement les étrangers* [dans son livre, Mgr Spadafora précise ceux qui seront, dans Vatican II, les membres les plus agités de la soi-disant "Alliance Européenne" : français, allemands, belges, hollandais, autrichiens, canadiens et pour les italiens, les seuls cardinaux Montini de Milan et Lercaro de Bologne] *tenteraient de renforcer leurs propres droits, aux dépens du primat du Souverain Pontife, sous le prétexte que Rome centralise trop* ». Et le cardinal Montini, lorsqu'il sera pape (Paul VI) contribuera à réaliser cette décentralisation désastreuse, contre la constitution monarchique instituée par Jésus et définie par le Premier Concile du Vatican, avec le Primat du Saint Père, Vicair du Christ. Décentralisation qui jusqu'à présent a seulement porté des fruits de ruine pour l'Eglise, avec les pouvoirs indûment attribués, contre le droit divin de chaque évêque et du successeur de Pierre lui-même, aux Conférences épiscopales, aux Synodes, à l'Eglise du peuple (« peuple de Dieu ») sortie de Vatican II. Les chiffres confirment le désastre post-conciliaire en particulier pour les religieuses (40 000 de moins) et pour les prêtres. Le même journaliste, déjà cité plus haut, de *Il*

Tempo (dimanche 21 octobre 1990) après le triomphalisme initial à la mode admet la reprise difficile dans les Pays au « catholicisme mûr » (*Europe, Amérique du Nord, Australie*) où les ordinations ne compensent pas les décès et où les déflections accentuent la disproportion entre clergé et population. »

Malheureusement cela ne sert à rien de rappeler ces prévisions, cela ne sert à rien non plus de montrer leur réalisation exacte dans la soi-disante Eglise post-conciliaire (parce qu'en réalité, il s'agit d'une autre « Eglise ») « *très en avance et pas en retard. Très en avance, je ne dis pas d'un siècle, mais de nombreuses années. L'Eglise, c'est-à-dire... celle déjà projetée dans le troisième millénaire* », avec le « prêtre de l'an 2000 », qui sortira modelé par le synode, après avoir enterré « *le prêtre du Concile de Trente lié au culte* », c'est-à-dire le vrai prêtre catholique.

On a parlé en d'autres occasions des faux prophètes si bien décrits dans Michée et Ezéchiel : « *Ils disent, annoncent des choses bonnes, tous les biens, alors que tout va mal et que le châtement, la ruine est imminente.* »

Ainsi en est-il de cette désastreuse période ouverte par le Concile; on parle toujours avec un enthousiasme euphorique de ses innovations désastreuses; on en arrive même à mettre en cause la troisième personne divine, l'Esprit Saint qui pourtant... n'est pas concerné, parce que Celui qui a inspiré de façon infaillible l'Eglise du Concile de Trente et du Premier Concile du Vatican, ne peut pas maintenant, seulement parce que les années ont passé, inspirer le contraire. Si la doctrine enseignée jusqu'au deuxième Concile du Vatican par l'Eglise était vérité, alors les nouveautés contradictoires qu'on proclame aujourd'hui au nom du Concile ne sont que des erreurs.

Paulus

ARRETONS LES PILLARDS

Les préjugés des catholiques selon Mgr Ablondi

La folie œcuménique n'a plus de limites. L'année dernière, un habitant de Ferrare particulièrement habile à proférer

des jurons, prétendait que les catholiques de la ville entière devraient se rendre en procession à la synagogue où, à genoux, ils devraient demander pardon des péchés commis contre les juifs. Maintenant c'est le président du secrétariat pour l'œcuménisme et le dialogue dans la C.E.I.¹, Son Excellence Mgr Alberto Ablondi qui, dans sa note pastorale sur la formation œcuménique dans l'Eglise italienne présentée à la presse, exhorte les fidèles à « reconnaître leurs propres péchés et leur responsabilité en fait de division entre les chrétiens ». C'est le *Resto del Carlino* qui donne la nouvelle en date du 27 mars 1990.

Les chrétiens, selon Son Excellence Ablondi doivent « renoncer à tous ces préjugés, qui sont contraires à la sérénité, à l'objectivité, à la vérité en ce qui concerne l'histoire, la doctrine, la nature et la vie des frères non catholiques ». Peut-être que pour Son Excellence les vérités de la foi sont aussi des « préjugés » ? Il semble que oui. Il s'ensuit que les catholiques sont tenus de faire table rase de leur foi et de leur piété pour se reconcilier avec les « frères » qui obstinément ne veulent pas se soumettre à l'Eglise catholique.

Toujours selon Mgr Ablondi, nous catholiques, nous devons confesser que « souvent, par manque de dialogue, nous nous trouvons face au phénomène des non croyants "habituels" à l'intérieur de nos communautés » ; ce qui, en d'autres termes, signifie que nous ne sommes pas vraiment croyants parce que nous ne sommes pas disposés à renier la foi ou à la mettre en danger avec le dialogue. Mais les Saints Pères et les directeurs de conscience n'ont-ils pas toujours enseigné que le péché d'Eve commença quand elle accepta de dialoguer avec le diable ? Ceci n'est pas un préjugé mais une sacrosainte vérité. Et pourtant aujourd'hui ce sont les évêques, les pasteurs, les gardiens du troupeau, qui invitent les brebis à dialoguer avec les loups. Mais ils n'adresseraient pas cette invitation si eux-mêmes n'étaient pas des loups, qui, au lieu de conduire le troupeau au pâturage, veulent le conduire à l'abattoir.

Les hérésies des « frères séparés » ? Des simples banalités !

Son Excellence continue : « Les chrétiens doivent en résumé, montrer qu'ils ne sont pas contre quelqu'un et se faire reconnaître comme témoins du Christ ». Soit : contre « quelqu'un », non ; mais contre « quelque chose », oui. C'est seulement en montrant ouvertement qu'on est contre l'erreur, et ceci aussi par amour pour ceux-là même qui en sont affectés, qu'on est vraiment témoins du Christ, autrement on est seu-

lement des renégats et des égoïstes. Cependant, Monseigneur exhorte à « tout souffrir et à tout supporter, pour ne pas arriver à des fractures qui souvenent, nées de banalités, deviennent graves et qu'on ne sait pas comment cicatrizer. » Mais la négation de vérités de foi et de morale chrétiennes est peut-être une banalité ? Que Son Excellence réétudie l'histoire, si jamais il l'a étudiée un jour, et il s'apercevra (s'il a encore un brin de foi) que toutes les fractures au sein de l'Eglise ne sont pas dues à des banalités. Devrons-nous être disposés à tout souffrir et à tout supporter jusqu'à voir piétinée la Sainte Mère l'Eglise et la Véritable Religion du Christ, celle que Notre Seigneur nous a exhorté à défendre sans craindre les coups ? C'est ce qu'Il veut dire ceci par ces mots : « Je ne suis pas venu apporter la paix, mais le glaive » (Mth. 10, 34).

Mgr Ablondi dit que les luttes des infidèles avec les catholiques sont dues à des « motifs politiques seulement motivés apparemment par des valeurs de foi ». Des motifs politiques, il y en a eu et il y en a encore, mais ce sont les protestants qui pour des motifs politiques se sont détachés de l'Eglise sous le prétexte de valeurs (ou contre-valeurs) de foi. Ce sont les anglicans qui, pour le même motif, se sont séparés de Rome. Ce sont les musulmans qui font une seule chose de la religion et du nationalisme. Et ainsi de suite. La soumission que Son Excellence demande aux catholiques n'est pas humilité évangélique, mais naïveté d'idiots utiles aux ennemis du Christ.

Les valdois, rapporte le journal, ont réagi âprement à la visite du Pape dans leur ville, mais Mgr Ablondi, bien qu'il considère cette réaction comme anti-historique, leur exprime sa bienveillance parce qu'ils ont le mérite d'avoir invité à une de leurs assemblées l'évêque d'Ivrea, communiste et œcuméniste plus encore qu'Ablondi lui-même.

Le complexe d'infériorité de la C.E.I.

Son Excellence déplore encore que l'Italie, en fait d'œcuménisme, est en retard par rapport aux autres pays, et la chose est pour lui d'autant plus grave, qu'il s'agit d'« une église comme la nôtre, si proche du centre de la catholicité ». Nous demandons : Combien d'Eglises y a-t-il ? Et de toute façon pour être plus proche du centre de la catholicité, l'« Eglise italienne » devrait-elle être la première à donner l'exemple de la trahison ? Son « retard » en fait d'œcuménisme -déplore son excellence- est dû au peu d'informations et à la faible sensibilité que l'on rencontre « justement dans les secteurs qui devraient qualifier la vie de l'Eglise : théologiens,

prédicateurs, catéchistes ». Beaucoup de ceux-ci, à dire vrai, ne parlent pas d'autres choses, dirigeant tous leurs discours sur cet argument, quelque soit le sujet proposé initialement, mais évidemment, ce n'est pas encore suffisant pour saturer les cerveaux de ceux qui écoutent. Pour remédier à cette insuffisance, la folie atteint son comble : « Il ne peut pas y avoir encore des séminaires, des instituts théologiques, des centres de formation dans lesquels l'enseignement spécifique de l'œcuménisme ne soit promu et où les matières continuent à demeurer étrangères à la dimension œcuménique. »

Monseigneur Oecuménisme continue sur ce ton. Il ne nous reste qu'à fonder une nouvelle faculté dans les instituts théologiques : la faculté pour diplômer les prêtres en imbécilité. Mais peut-être n'est-ce pas nécessaire, étant donné que beaucoup ont appris cet art sans avoir eu besoin d'aller à l'école.

Pour combler un vide, le journal qui publie cette incroyable « note pastorale », a inséré dans les colonnes de l'article que nous analysons ici, un autre petit article qui parle des vols sur les vieux bateaux ayant sombré en mer, l'intitulant « ARRETONS LES PILLARDS ». Cela aura été un hasard mais semble fait exprès. De toute façon, cela nous va très bien : le même titre convient aux délibérations des Evêques italiens sur l'œcuménisme. Oui, vraiment. Arrêtons les pillards dans la pleine mer de l'œcuménisme et du libéralisme, pour empêcher qu'ils continuent à piller le bateau de l'Eglise, qui est en train de couler à pic sous l'action de ses propres maîtres d'équipage.

G.M.

L'ŒCUMENISME ASSISE :

Solution ou Dissolution

Cet ouvrage est un recueil d'articles parus dans le « Courrier de Rome », entre 1984 et 1989.

Son mérite consiste en une analyse claire de l'œcuménisme à travers certains événements marquants et plusieurs documents révélateurs.

Une offensive générale de judaïser la foi catholique nous apparaît alors dans toute sa réalité : Assise y révèle son vrai visage, et l'apostasie de Taizé y est dénoncée avec clarté. Voilà un livre qui permet de saisir cet esprit nouveau si caractéristique de la nouvelle ecclésiologie de Vatican II.

Ouvrage de 150 pages en vente aux
Amis de St François de Sales
C.P. 2346, 1950 SION
Prix: Fr 16.- FF 60.-

1. C.E.I., Conférence Episcopale Italienne.

962 par Otton Ier, le Grand.

Il faut remarquer à ce propos que l'Empire c'était une idée chrétienne, une idée de l'Eglise durant les siècles du Moyen-Age et même jusqu'à la Réforme. L'idée d'Empire était une exigence de l'intelligence chrétienne toute nourrie à la fois de théologie et de classiques latins.

L'Empire c'était une mission à l'époque où il fallait défendre la civilisation et la foi contre le paganisme et l'islamisme, en même temps qu'il fallait une autorité supérieure et forte pour mettre fin à l'anarchie. L'Empire était l'exigence temporelle, la conséquence politique du Credo.

Nous en trouvons d'ailleurs une première réalisation à l'époque de Clovis qui, en 506, n'occupait encore que le Nord de la Loire et qui - 20 ans plus tard - étendait son royaume jusqu'au Pyrénées. "Très tôt ce Franc retourne vers ses origines", comme le dit Gonzague de Reynold (que j'aurai l'occasion de citer quelques fois). "Ces germains n'ont pas oublié la Germanie, ils n'ont d'ailleurs jamais rompu complètement avec elle, il y a même encore des Francs qui ne l'ont point quittée, ceux de Franconie, et le premier objectif de Clovis est d'établir son hégémonie, sinon sur la Germanie toute entière, du moins sur la rive droite du Rhin jusqu'à la Mer du Nord et jusqu'au centre". (Centre cela veut dire à peu près jusqu'à Cologne actuellement).

Clovis entra donc en guerre contre les Alamans, les vainquit et les soumit, mais dès sa mort en 511 son royaume partagé se désagrégea.

La 2ème réalisation beaucoup plus grande, beaucoup plus intense est celle de Charlemagne, Franc d'Austrasie et German. En recevant la couronne impériale il avait reçu du Pape une mission qui était de sauver la chrétienté en refaisant l'Empire. Cette mission le transforma, il y appliqua tout son génie, toute sa foi, il oublia qu'il était Franc pour se souvenir qu'il était universel et il se conduisit désormais en empereur romain. Ce n'était pas un titre nouveau d'ailleurs, ni à plus forte raison, usurpé: l'Empire avait en fait cessé d'exister. Constantin l'avait transporté de Rome à Byzance, mais l'ordre légal et légitime venait là-bas d'être interrompu, puisqu'une femme portait la couronne impériale. Charlemagne était donc l'empereur légal et légitime au moins pour l'Occident.

Cette chrétienté que l'empereur a pour mission de propager, de défendre est menacée au Nord et à l'Est par le paganisme, au Sud par l'islamisme. S'il ne peut reprendre l'Ibérie à l'Islam, Charlemagne la contient derrière les Pyrénées et même la déborda jusqu'à Barcelone. Il vainquit les Saxons, les convertit au catholicisme, il civilisa ainsi toute la Germanie, et on peut dire de Charlemagne qu'il a cimenté l'Europe occidentale.

Cette oeuvre prodigieuse, telle qu'il l'avait accomplie ne lui survivra pas, en raison de la conception encore toute germanique de la souveraineté, selon laquelle la couronne n'est pas un héritage indivisible, transmissible de père en fils par ordre de primogéniture, mais un domaine qu'à la mort du père se partagent les héritiers.

La crise qui va suivre, celle des IXe et Xe siècles est la suite de ce démembrement. C'est une crise intérieure, une guerre de tous contre tous, c'est l'absence d'autorité, d'armées, de limites stables. C'est l'absence de positions durables, et - suite à cette crise d'autorité - se produit une corruption des moeurs et une dégénérescence intellectuelle qui effrayait les contemporains.

Crise intérieure, mais menaces extérieures aussi. Menaces de la part des Sarrazins qui avaient pris Rome en 846 et qui en 930, partis de Provence et remontant les Alpes installaient un camp au Grand St.-Bernard d'où leur bandes rayonnaient jusque dans la région de St Gall et du lac de Constance. Menaces de la part des Normands qui ravageaient les côtes de France et d'Allemagne, s'installaient dans la province qui portera désormais ce nom de Normandie et venaient jusqu'à assiéger Paris, et, menaces enfin de la part de l'Asie avec les Hongrois païens qui, à partir de 899, parcouraient et pillaient la Haute Italie, les Alpes, l'Allemagne du sud et pénétraient jusqu'au coeur de la France.

Cette crise et ces périls imposaient la nécessité de reconstruire l'Empire. Mais sur quoi s'appuyer?

Les Capétiens n'apparaîtront qu'en 987. Ce fut vers Otton de Saxe, Otton le Grand que l'on se tourna pour reconstruire à l'est du Rhin, l'oeuvre de Charlemagne. Ceci en trois étapes: roi de Germanie à Aix-la-Chapelle, roi d'Italie à Pavie et empereur enfin à Rome le 2 février 962. Son épouse était Adélaïde, Ste Adélaïde, fille de Rodolphe II, roi de Bourgogne transjurane et de la Reine Berthe. Ste Adélaïde fut l'âme du St- Empire, elle en avait réalisé le sens et compris la mission.

C'est elle qui introduisit Cluny en Germanie et par Cluny l'influence française. Elle survécut à son mari et put guider son fils, l'empereur Otton II. A la mort de ce dernier ce fut le mystique Otton III qui succéda à l'empire sous la régence de Ste Adélaïde encore. Conseillé par sa grand mère, il se mit lui-même à l'école de Gerbert, archevêque de Reims et le pria de venir "extirper en lui" - ce sont ses propres termes - "toute la brutalité de sa nature saxonne". Gerbert est le futur Pape Sylvestre II. Le jeune Otton, pour demeurer auprès de lui, décida de se fixer à Rome sur l'Aventin, et au titre d'Imperatore Augustus Romanorum, il ajouta celui "d'humble serviteur des Apôtres."

(à suivre)

LE CHRIST ROI DES NATIONS

Le Père A. PHILIPPE C. ss R.

Le catéchisme des Droits Divins dans l'Ordre Social. JÉSUS CHRIST, MAÎTRE ET ROI !

INTRODUCTION

La Semaine Catholique, du début de 1926, organisée par la «Ligue Apostolique» nous a confié un désir : celui de posséder un catéchisme exposant le fait et la nature de la Royauté de Jésus-Christ. C'est pour répondre à ce désir que paraissent les pages que nous livrons au public. sous le titre de *Catéchisme des Droits Divins dans l'Ordre Social.- Jésus-Christ Maître et Roi !*

Nous disons: Catéchisme des Droits Divins dans l'Ordre Social. Sous prétexte de suivre les seules lumières de la conscience, on a pris l'habitude d'abandonner à la libre disposition de celle-ci l'accomplissement de tous les devoirs.

Les droits de la vérité, et spécialement ceux de la Vérité Suprême sont foulés aux pieds. Notre Catéchisme demande un grand acte de Foi: l'acte de Foi en

Dieu et Jésus-Christ, intervenant par l'autorité, comme ils interviennent par leur action créatrice, dans toute Société. Les Peuples doivent savoir que dans tous les rapports d'homme à homme, de Société à Société, de pays à pays, et dans tout ce qui constitue l'intime d'une nation, ils dépendent de Dieu et de Jésus-Christ. Sur ce point, comme sur celui de l'existence même de Dieu, il faut que chacun s'incline, en redisant de toute son âme «Credo», je crois!

A. PHILIPPE, C. ss R.

Dieu à béni notre travail: en moins de six mois, grâce à la propagande que se sont imposée nos zélateurs, nous avons pu écouler notre première édition et nous voici parvenus au tirage de notre vingtième mille.

PREMIÈRE LEÇON.

LE SOUVERAIN DOMAINE DE DIEU SUR TOUTE SOCIÉTÉ.

Première question.— Récitez les premiers articles du Symboles des Apôtres ?

Réponse. — Je crois en Dieu, le Père tout-puissant, Créateur du Ciel et de la terre, et en Jésus-Christ son Fils unique, Notre Seigneur.

Deuxième question. — Comment s'exprime la Sainte Eglise sur ce point, dans le Credo de la Messe?

Réponse. — Je crois en un seul Dieu, Père tout-puissant, qui a créé le Ciel et la terre, les choses visibles et invisibles. Je crois en un seul Seigneur, Jésus-Christ Fils unique du Père.

Troisième question. — Qu'entendez-vous par ces paroles : Créateur du Ciel et de la terre, des choses visibles et invisibles ?

Réponse. — J'entends par là que tout ce qui existe en dehors de Dieu a été fait par Dieu, que toutes les choses visibles et invisibles ont été créées par Lui.

Quatrième question. — Quelle différence mettez-vous entre les choses visibles et invisibles ?

Réponse. — Il y a des choses qui tombent sous le sens de la vue, de l'ouïe ou sous les autres sens, que l'on peut palper en quelque sorte: ce sont les choses visibles. À côté de cela, il y a des choses qui existent réellement, dont on peut s'apercevoir, mais qui ne sont pas perceptibles aux sens.

Cinquième question. — Enumérez quelques exemples des choses invisibles?

Réponse. — Par exemple, sont invisibles: les anges, l'âme humaine, la pensée humaine, le vouloir humain, la puissance et l'autorité humaines.

(à Suivre)

Abonnements

Minimum : Fr. 5.-
Normal : Fr. 30.-
Soutien : Fr. 40.- et plus

Abonnez vos amis.